

# Marché de Noël

Le marché de Noël a lieu cette année les 9 et 10 décembre.

Les horaires sont les suivants: samedi de 14h00 à 22h00 et le dimanche de 10h00 à 20h00.

L'exposition de crèches sera ouverte les mercredis, vendredis, samedis et dimanches du 9 décembre au 3 janvier.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

---

# Infos sur les restos du coeur à Hasnon

RESTOS DU COEUR

FERMETURE DU CENTRE D'HASNON

Inscriptions les 26 27 30 Octobre Le matin

Le 16 Novembre le matin

Le 17 Novembre toute la journée

Espace Raymond – Bédé

St Amand les Eaux

Face au Supermarchés MATCH

APPORTER JUSTIFICATIFS DE SITUATION DE FAMILLE,  
DE RESSOURCES ET DE CHARGES

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

---

# Concours de belote Hasnon basket



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

---

# Fête de la musique : 1er juillet



1<sup>er</sup> Juillet

à 17h

Venez jouer  
avec nous !



Parc du faisan doré -

HASNON



L'harmonie d'Hasnon sera heureuse de partager ce moment avec vous.

Si vous souhaitez participer, merci de nous en informer :

njoseph59@yahoo.com - 06.60.71.46.56 - <http://harmoniehasnon.unblog.fr>

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

# Travaux rue Victor Renard



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu les articles L.131-1 et suivants du Code des Communes,

Vu la demande de l'entreprise DELCROIX TP SAS pour la réalisation de travaux de réseau et branchement d'assainissement dans la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé

**ARRETE**

Article 1

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains, les dispositions ci-dessous sont prises au niveau de la rue Victor Renard, ruelle Brice et Place du Marais Dédé du 18/4 au 20/10/2017 :

- Route barrée sauf riverains
- Vitesse limitée à 20 km/h aux droits des travaux pour les riverains
- Installation de feux tricolores au droit des travaux si nécessaire
- Interdiction de stationner au droit des travaux

Article 2

Les pompiers, les services de police, le SMUR et les services de ramassage des ordures ménagères ne sont pas concernés par l'article 1.

Article 3

La signalisation adéquate sera apposée par l'entreprise DELCROIX TP SAS. Une déviation sera également implantée par l'entreprise.

Article 4

Le présent arrêté remplace et supprime l'arrêté du 13/4/2017.

Article 5

Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 18/04/2017



Le Maire,

Yannick NISON

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*

*dessous.*

---

## **Ducasse de Grand-Bray**

---

### **Réparation des Nids-de-poule**

La municipalité va procéder à la réparation des nids-de-poule courant avril sur les voiries exclusivement communales et hors trottoirs . Si vous en avez constaté dans la commune, aidez nous à les identifier en les signalant en mairie. 03,27,21,67,17.



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

# Mini centre de loisirs



# Mini centre

Ville d'Hasnon 

Du 10 au 21 avril

Inscription du 18 mars au 1<sup>er</sup> avril 2017

à la journée (6€/jour) en Mairie ou par mail à [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

Le Centre de loisirs accueillera les enfants à l'école maternelle du centre, la garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7H-9H et 17H-19H



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-*



*dessous.*

---

# Nettoyage de printemps le 18 mars



Dans le cadre de cette opération notre commune organise le **samedi 18 mars 2017 à 9H** son nettoyage de printemps. La municipalité invite les associations locales, le Conseil municipal, les agents des services techniques et la Commission Environnement à nous retrouver à l'occasion de ce ramassage.

**Rendez vous devant la mairie.**

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## Du nouveau pour les cartes d'identité !!

A compter de Mars 2017, la procédure de délivrance d'une carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée comme les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il vous faudra vous rendre dans l'une des communes équipées d'une station de recueil d'emprunts digitales comme pour les passeports. La Mairie d'Hasnon n'étant pas équipée pour de telles procédures, vous devrez vous rapprocher des communes possédant le matériel nécessaire comme Saint-Amand-les-eaux, Denain etc...Plus d'informations [ici](#)



Plus de renseignements en Mairie de St Amand les eaux au 03 27 22 48 04.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*